

Sur qui compter ?

Faire face aux violences conjugales en milieu rural et désindustrialisé

Perrine Agnoux, Maeva Durand

DANS **TERRAINS & TRAVAUX** 2025/1 n° 46 , PAGES 29 À 53
ÉDITIONS **ENS PARIS-SACLAY**

ISSN 1627-9506

DOI 10.3917/tt.046.0029

Date de mise en ligne : 19/08/2025

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-terrains-travaux-2025-1-page-29?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour ENS Paris-Saclay.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Perrine Agnoux, Maeva Durand

Sur qui compter ?

Faire face aux violences conjugales en milieu rural et désindustrialisé

■■■ Résumé

Cet article interroge les singularités de l'expérience des violences conjugales dans les mondes ruraux. Il repose sur deux enquêtes ethnographiques menées dans deux territoires distincts auprès de femmes de classes populaires, au moment de l'entrée dans la vie adulte sur le premier terrain et âgées d'une cinquantaine d'années sur le second. Dans les deux cas, les violences, rarement rapportées auprès d'institutions, ont émergé au fil de l'enquête. Si les espaces étudiés sont caractérisés par l'éloignement de structures spécialisées dans la prise en charge des violences, le degré d'interconnaissance élevé et la précarité de l'emploi féminin influencent les parcours de violences. L'article montre d'une part que la précarité économique des femmes favorise leur durabilité. D'autre part, l'interconnaissance, dominée par les hommes, peut rendre leur dénonciation coûteuse, y compris pour les femmes les plus intégrées sur la scène publique locale.

Mots clés : genre, violences conjugales, mondes ruraux, classes populaires, précarité économique.

■■■ Abstract

Where to Turn? Facing Domestic Violence in Rural and Deindustrialised Areas

This paper examines the specific features of intimate partner violence in rural areas. It is based on two ethnographic studies conducted in distinct regions among working-class women: the first focusing on women entering adulthood, and the second on women in their fifties. In both cases, violence, which was rarely reported to institutions, emerged during the survey. The two studied areas are characterised by the remoteness of specialised support services for violence. However, the high degree of social interconnectedness and the precariousness of female employment also shape the patterns of violence. The paper demonstrates that women's economic insecurity contributes to their persistence. It also shows that the male-dominated inter-knowledge can make reporting violence costly, even for women who are well integrated into the local public sphere.

Keywords: Gender, Domestic Violence, Rural Areas, Working Classes, Economic Precariousness.

ALORS QUE L'ATTENTION aux violences de genre dans l'espace public a davantage porté sur les femmes résidant en milieu urbain (Lebugle et Équipe de l'enquête Virage, 2017), différents rapports ministériels et associatifs laissent entrepercevoir la spécificité des milieux ruraux en matière de violences conjugales. Si ces dernières se retrouvent dans tous les types d'espaces d'après les enquêtes statistiques (Brown et Maillochon, 2002 ; Lebugle, 2014), la moitié des féminicides se déroulent au sein des campagnes contemporaines, bien qu'elles ne regroupent qu'un tiers de la population féminine nationale (Centre Hubertine Auclert, 2019 ; Sénat, 2021). En outre, des travaux montrent dans d'autres contextes nationaux la prévalence plus forte des violences conjugales dans les espaces ruraux (DeKeseredy, 2021 ; Qi, Terry et Lynn eds, 2023). En France, alors que l'exploitation de l'enquête nationale Violences et rapports de genre (Virage), réalisée par l'Institut national d'études démographiques (Ined) en 2015, a peu porté sur la variabilité territoriale des violences conjugales, certaines études à des échelles locales ont déplacé le regard sur les espaces ruraux (Tillous dir., 2022). Elles soulignent un ensemble de traits communs à ces espaces, où l'isolement géographique complique le repérage des violences par le voisinage, ainsi que l'accès aux structures d'accompagnement des victimes, qui sont moins diversifiées qu'en ville (Lebugle, 2014). Les mobilités motorisées pour accéder à un médecin ou un gendarme, parfois inaccessibles aux femmes, sont aussi plus facilement contrôlables par les conjoints et peuvent entraver les recours (Boisgontier, 2022). S'y ajoute une dangerosité masculine accentuée par la détention plus fréquente d'armes pour la pratique de la chasse (Dagorn, 2022 : 5253). Conduite en Nouvelle-Aquitaine, cette dernière étude laisse néanmoins dans l'ombre les profils de femmes ouvrières et précaires, qui sont au cœur des deux recherches que mobilise l'article, fondées sur une démarche ethnographique.

À partir de deux enquêtes qualitatives et localisées auprès de femmes des classes populaires vivant dans un département de la région Nouvelle-Aquitaine et dans un territoire de l'Est (voir encadré), cet article démontre que la gravité des violences conjugales en milieu rural ne s'explique pas seulement par la faible densité des structures d'accompagnement des victimes, mais aussi, et principalement, par la position dominée des femmes dans les structures de sociabilité locale sur le marché du travail. Ces enquêtes, par entretiens et observations, ont été menées dans le cadre de deux thèses qui ne portaient ni l'une ni l'autre sur la thématique des violences faites aux femmes. Les violences, en particulier dans le cadre conjugal, ont émergé de manière inattendue au cours de ces enquêtes et ont pu être réinscrites dans les parcours biographiques. L'approche ethnographique a

ainsi permis d'éclairer la centralité des ressources matérielles et relationnelles pour sortir des violences conjugales dans les mondes ruraux. Elle comble certains angles morts de travaux quantitatifs sur ces violences, mais aussi de la sociologie des classes populaires, où la banalité de ces violences reste encore peu analysée pour l'étude des parcours féminins.

D'une part, les résultats des enquêtes statistiques Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff), réalisée par l'Institut de démographie de l'Université de Paris (Idup) en 2000, et Virage ont montré l'intérêt d'inscrire les violences dans les parcours biographiques et de les saisir sur la longue durée. Dès le début des années 2000, ces enquêtes révèlent le continuum des violences de genre (Kelly, 2019) et montrent que l'instabilité professionnelle, le chômage et l'exclusion tout comme l'inégalité de capitaux entre conjoints favorisent les situations de violences (Jaspard *et al.*, 2003). Les femmes les plus précaires et isolées ont donc davantage de risques de rencontrer des violences qui participent à leur tour à leur isolement relationnel et géographique (San Martin, 2019). De même, si l'instabilité professionnelle est susceptible d'aggraver les violences, ces dernières peuvent précipiter les sorties de l'emploi (Karzabi et Lemièrre, 2018). Ces recherches soulèvent également les stratégies dont font preuve les femmes face aux violences, en fonction des âges de la vie. Ainsi, si le harcèlement psychologique diminue avec l'avancée en âge, cela est moins le fait de l'évolution des comportements des hommes que des tactiques d'évitement et de contournement des victimes (Jaspard, 2005).

D'autre part, plusieurs travaux centrés sur les classes populaires rurales ont mis en évidence les inégalités de genre exacerbées dans ces territoires, sur le marché du travail (Kula et Gueguen, 2018) comme dans l'organisation domestique (Coquard, 2018a). L'interconnaissance forte (Laferté, 2014) favorise aussi le contrôle social exercé sur les femmes. Alors que l'imaginaire du village protecteur, caractérisé par l'interconnaissance et la solidarité est aujourd'hui déconstruit (Brown et Maillolchon, 2002 ; Little, 2017), ces travaux se sont relativement peu attardés sur la question des violences. Lorsque ces violences, qui participent à la production des rapports de genre (Hanmer, 1977), sont évoquées, elles ne constituent pas le centre d'analyse des parcours de vie (Schwartz, 1990). Leurs formes singulières sont également peu reliées au contexte territorial (Amsellem-Mainguy, 2021 : 244-248). Mal documentées par des études longitudinales de cas, les violences conjugales permettent pourtant d'éclairer la production localisée des rapports sociaux de genre, puisqu'elles s'inscrivent dans des contraintes spécifiques avec lesquelles les femmes doivent composer tout au long de leur vie. Dans les espaces ruraux, où les réseaux d'entraide familiaux sont particulièrement précieux (Orange et Renard, 2022), le poids des logiques

réputationnelles et les interdépendances matérielles jouent sur les marges de manœuvre dont font preuve les femmes en situation de violence (Stark, 2007). Le capital d'autochtonie des plus stables (Retière, 2003) ne constitue alors pas toujours une ressource pour sortir de ces violences. Ce capital a été mis en avant dans plusieurs enquêtes sur les hommes de classes populaires dans des espaces d'interconnaissance élevée pour désigner « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés » (Renahy, 2005 : 9). Or, le cas des violences de genre montre qu'être reconnues dans l'espace local ne bénéficie pas aux femmes et peut même leur être défavorable. Ce résultat rappelle les coûts qui sont associés au souci de leur bonne réputation pour les femmes (Avril, 2021).

Si les stéréotypes de genre et les idéologies conservatrices qui en découlent ne sont pas davantage présents à la campagne qu'en ville, les femmes des classes populaires issues du milieu rural occupent une position singulière dans l'espace social local, favorable à la durabilité et par conséquent à la gravité des violences. L'article éclaire, dans une première partie, le rôle déterminant d'un travail salarié dégradé sur les violences conjugales. La précarité qui touche particulièrement les jeunes femmes rurales favorise une dépendance rapide au couple. Les violences conjugales peuvent perdurer chez les plus âgées, lorsque les parcours de vie sont marqués par des formes de dépossession sociale. La deuxième partie de l'article explore la façon dont ces violences s'inscrivent dans des logiques réputationnelles, dans un espace d'interconnaissance élevée. Face au faible maillage institutionnel de la prise en charge de ces violences, les proches et les réseaux d'interconnaissance à dominante masculine restent toutefois des leviers décisifs pour en sortir, malgré les risques réputationnels que leur sollicitation comporte.

Quand les violences conjugales surgissent dans l'enquête

Enquêter sur les violences conjugales, en prêtant une attention à l'âge et à l'imbrication des différentes scènes de vie, constitue un défi méthodologique, *a fortiori* dans une démarche ethnographique et dans un contexte où l'interconnaissance est forte. Les enquêtes ont été menées dans le cadre de deux recherches doctorales, l'une auprès de femmes majoritairement âgées d'une cinquantaine d'années au sein d'un département de l'Est de la France et de ses environs, l'autre auprès de femmes de 18 à 29 ans dans un département rural de Nouvelle-Aquitaine.

La recherche dans l'Est de la France traitait initialement du rapport au politique des femmes des classes populaires, ouvrières et employées, parfois sorties durablement de l'emploi en raison de la désindustrialisation du territoire. L'enquête, mêlant entretiens

monographiques et observations, a porté sur un réseau d'interconnaissance de 31 personnes, soit 21 femmes auxquelles s'ajoutent leurs enfants et conjoint. Si toutes les femmes sont issues de petits villages, certaines ont été amenées à effectuer des mobilités vers la ville moyenne la plus proche, en raison d'une séparation, d'un veuvage ou de violences dans le couple. L'étude des parcours de vie montre des mobilités fréquentes sur un périmètre réduit, avec des « retours en campagne », dans des bourgs disposant d'un petit parc social. L'instabilité professionnelle de ces femmes, aux faibles revenus, pensions ou retraites, peut expliquer que près de la moitié d'entre elles ont évoqué connaître ou avoir connu des violences conjugales. La reconstitution des trajectoires salariées a permis d'identifier les moments d'intensification des violences, avec souvent pour conséquence une sortie de l'emploi.

L'enquête menée en Nouvelle-Aquitaine visait quant à elle à étudier l'influence de l'inscription dans un espace rural sur l'entrée dans la vie adulte de jeunes femmes de classes populaires. En raison de la surreprésentation des soins et services à la personne dans l'emploi local, la majorité des enquêtées ont été rencontrées en tant qu'anciennes élèves de filières professionnelles sanitaires et sociales. Ces jeunes femmes ont toutes des parents ouvrier·ères, employé·es ou petit·es indépendant·es et résident en dehors des grandes agglomérations. Les entretiens ont été accompagnés d'observations participantes sur la scène des loisirs. En se concentrant sur le moment de l'insertion professionnelle, caractérisé par l'incertitude pour ces jeunes femmes, l'enquête a porté sur une période propice à l'émergence de ces violences de genre.

Il n'est pas anodin que les violences conjugales apparaissent dans deux études attentives à la fragilité des parcours professionnels. Parmi les 54 jeunes femmes rencontrées entre 2018 et 2020 en Nouvelle-Aquitaine, quatre ont spontanément évoqué les violences de leurs anciens compagnons, survenues parfois dès le lycée, alors que la période de l'adolescence reste un autre angle mort des grandes enquêtes sur les violences de genre*. Ces violences ont été énoncées dans le cadre de relations d'enquêtes variées, mais toujours une fois la relation conjugale terminée. Dans l'Est, certaines enquêtées âgées de plus de 55 ans résident encore avec leur conjoint violent. Bien qu'elles soient particulièrement déclarées par les plus jeunes, les enquêtes de victimation montrent que les violences intrafamiliales ne sont pas négligeables chez les 50-59 ans : 16 % des victimes sont dans cette tranche d'âge, 62 % parmi les 18-29 ans et 4 % chez les 60-74 ans (Dagorn, 2022). Sur les deux terrains, qui portent sur les fractions précarisées et plus stabilisées des classes populaires, les enquêtées ne sont pas militantes ou adhérentes d'associations féministes. Leur étude permet de questionner la diffusion des normes égalitaires et la réappropriation des discours féministes en fonction des classes sociales, du territoire et des générations. Les femmes âgées de l'enquête ont peu entendu parler du mouvement #MeToo ou de réseaux associatifs, tout en reconnaissant qu'il est plus facile de parler aujourd'hui des violences conjugales qu'il y a une vingtaine d'années. Le partage de publications sur les réseaux sociaux dénonçant les violences de genre a été observé chez certaines des jeunes enquêtées (campagnes, témoignages et pétitions). Toutefois, aucune ne revendique l'étiquette féministe, comme avait pu l'observer Beverley Skeggs (2014) auprès de jeunes femmes de classes populaires dans les années 1980.

* Ces violences précoces, tout comme les violences faites aux femmes âgées, ne sont malheureusement documentées par l'enquête Virage qu'*a posteriori* et de manière moins précise que celles qui ont eu lieu l'année précédant l'enquête, puisque l'enquête porte sur une population âgée de 20 à 69 ans.

■ Une précarité structurelle qui favorise les dépendances conjugales

La structure du marché de l'emploi des deux territoires influence la place des femmes dans la division sexuée du travail, avec une précarité amplifiée à certains âges de la vie qui oblige ces femmes à compter matériellement sur leurs proches, et en particulier sur leurs conjoints. Alors que l'entraide familiale est particulièrement centrale pour les classes populaires rurales (Aouani, Orange et Renard, 2019), le couple peut apparaître comme un levier vers l'autonomisation et la stabilisation matérielle pour ces jeunes femmes. L'instabilité à l'entrée sur le marché du travail et au cours des trajectoires professionnelles favorise toutefois les situations de violences (Hennequin et Wielhorski, 2012). Du fait de dépendances matérielles, salariées puis patrimoniales, les ruptures amoureuses sont souvent délicates, notamment pour les femmes âgées. Ces dernières se voient alors contraintes de négocier différentes formes de violences conjugales, en fonction des marges de manœuvre dont elles disposent.

Une précarité salariée modulée par les âges de la vie

Dans les mondes ruraux, la question des violences dans les couples d'agriculteurs et d'agricultrices a bien été reliée aux interdépendances économiques conjugales (Comer, 2017 :311 ; Wendt et Hornosty, 2010). Les agricultrices, bien que surreprésentées dans ces espaces, y restent toutefois minoritaires. Ce sont surtout les employées et ouvrières qui y sont présentes quand les classes supérieures y sont sous-représentées (Blancard, Detang-Dessendre et Renahy dir., 2016). La structure de l'emploi sur les deux terrains d'enquête reflète en outre des marchés du travail inégaux, qui touchent particulièrement ces femmes de classes populaires. Dans des espaces pourtant bien distincts par leur histoire économique, ces inégalités sont accentuées pour les plus jeunes et les retraitées, avec pour conséquence de favoriser statistiquement les risques de violences conjugales (Brown et *al.* dir., 2020).

Les activités industrielles ont durablement façonné le territoire d'enquête de l'Est de la France, où le taux d'activité des femmes dans certaines petites communes est supérieur à celui de la ville moyenne des environs dans les années 1960. La désindustrialisation à partir de la fin des années 1970 a eu pour effet de réduire non seulement le nombre d'emplois ouvriers, mais aussi la diversité du tissu industriel, jusqu'alors favorable à l'insertion professionnelle des femmes. Les bourgs représentent les espaces les plus populaires, mais aussi ceux où la part des personnes âgées est la plus importante

par rapport aux villes et aux villages (Paumelle, 2022). On y trouve une part importante de femmes peu ou non diplômées, anciennement ouvrières non qualifiées. De son côté, le territoire en Nouvelle-Aquitaine est un espace rural caractérisé par une économie historiquement agricole (Coopérative Acadie et Talandier, 2023) et par son vieillissement, qui induit des fragilités socio-économiques spécifiques pour les femmes. En effet, en moyenne plus pauvres que leur mari, les femmes âgées se retrouvent – ou craignent d’être – isolées (Martin, 1993). En cas de violences conjugales, la peur de perdre les biens accumulés durant la période de vie commune (Roberto, McPherson et Brossoie, 2014) ou encore celle de ne pas arriver à endosser des responsabilités auparavant exercées par le conjoint peuvent rendre la rupture difficile.

Sur les deux territoires, les secteurs d’activité de l’administration publique, de l’enseignement, de la santé et de l’action sociale dominant aujourd’hui le marché du travail féminin : 51,0 % des emplois détenus par des femmes sur le territoire de l’Est appartiennent à ce secteur et 48,1 % dans le département étudié de Nouvelle-Aquitaine (contre 44,7 % en France hexagonale). Or, dans un contexte de précarisation de la fonction publique (Gaboriau, 2019), avec un recours aux contrats aidés particulièrement important pour les jeunes rurales (Orange et Renard, 2023), les jeunes femmes rencontrées sont particulièrement exposées à la précarité de l’emploi (Agnoux, 2023). Elles travaillent majoritairement en contrats à durée déterminée (CDD) comme aides-soignantes et agentes des services hospitaliers, mais aussi dans des emplois de services à temps partiel contraint (aides à domicile, caissières, serveuses, gardes d’enfants). En outre, sur les deux territoires, l’amplification des écarts genrés de taux de chômage des jeunes traduit la dimension genrée de cette précarité (tableau 1).

Tableau 1 : Taux de chômage et d’activité des 15-24 ans selon le sexe et le territoire

	Territoire de Nouvelle-Aquitaine	Territoire de l’Est	France hexagonale
Taux de chômage des hommes 15-24 ans	17,8 %	23,7 %	24,4 %
Taux de chômage des femmes 15-24 ans	22,1 %	27,8 %	24,9 %
Écart femmes – hommes	4,3 points	4,1 points	0,5 point

Source : Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), Recensement de la population (RP) 2020.

L'étude des femmes âgées d'une cinquantaine d'années montre que cette instabilité professionnelle est durable (Durand, 2021), avec la récurrence d'un travail non déclaré. Dans ce contexte professionnel dégradé, les leviers d'autonomisation matérielle de ces femmes apparaissent réduits. Parmi les dix enquêtées rencontrées dans l'Est de la France et qui ont connu des violences conjugales, sept sont âgées de 48 à 66 ans en 2017. Elles ont travaillé majoritairement en CDD, à temps partiel, et ont parfois subi plusieurs licenciements économiques en tant qu'ouvrières, avec des périodes de chômage et des reconversions professionnelles difficiles, le plus souvent en tant qu'aides à domicile et femmes de ménage.

Finalement, la dépendance matérielle à l'entourage, et en particulier au couple, jalonne les itinéraires des femmes des deux enquêtes, qui exercent majoritairement des emplois de services prolétariés (Kergoat, 2012). Pour les plus jeunes, en particulier pour celles qui sont déjà issues de familles économiquement instables, l'absence de revenu suffisant renforce la dépendance conjugale, avec la recherche d'une mise en couple rapide.

Des jeunes femmes qui doivent s'appuyer sur le couple pour accéder à l'autonomie

La vulnérabilité face à différentes formes de violence s'explique, en partie, par les normes de conjugalité, qui diffèrent selon le milieu social et le type d'espace. Au moment de l'entrée dans la vie adulte, on observe une mise en ménage relativement plus rapide que dans les espaces urbains (Pinel, 2020), indissociable de l'aspiration à l'autonomisation matérielle du foyer parental, mais aussi de la valeur statutaire du couple. Chez les plus jeunes générations, les séparations restent néanmoins probables, dans le contexte où les violences conjugales sont perçues comme anormales et les possibles relativement ouverts.

La stabilisation sur le marché matrimonial donne accès à ces jeunes femmes à une certaine sécurité matérielle. Leurs compagnons sont plus âgés et plus stables professionnellement, bien que généralement moins diplômés. Cette inégalité instaure une position dominante en faveur des conjoints, en se plaçant dans une position « d'aïdant » vis-à-vis d'une conjointe considérée comme moins légitime par manque d'expérience et de ressources économiques. Des formes de dénigrement peuvent alors apparaître : les femmes âgées de 20 à 24 ans sont 2,5 fois plus nombreuses que les femmes âgées de 45 à 69 ans à déclarer des violences psychologiques (Mullner et Mazuy, 2023 : 3-4). Ce déséquilibre en âge apparaît particulièrement fort dans les mondes ruraux, où les jeunes femmes demeurent numériquement minoritaires (Leibert et Wiest, 2016).

Si la mise en couple demeure la norme majoritaire dans toutes les catégories sociales, l'installation en ménage des filles issues des fractions précarisées des classes populaires est particulièrement précoce et précède parfois la sortie du lycée. Pour elles, la vie en couple peut aider à mettre à distance des solidarités familiales pesantes. En effet, face au manque de services de proximité, le travail domestique de certaines entrave leur disponibilité professionnelle. Elles bénéficient de peu de soutiens parentaux, décisifs au moment de l'entrée dans la vie adulte dans les espaces ruraux, pour l'accès à la motorisation en particulier. Dans certains cas, la mise en couple apparaît comme un levier pour accéder aux ressources nécessaires pour se faire une place sur le marché du travail (Agnoux, 2023).

La vie en couple génère cependant des dépendances en retour, comme le montre le cas de Déborah (24 ans, aide-soignante). Éloignée des cercles d'interconnaissance investis par l'enquêtrice, la jeune femme s'est longuement confiée sur une relation amoureuse passée au cours d'un entretien. Ayant grandi dans une famille recomposée, monoactive et précaire, elle n'a plus de contact avec ses deux parents. Interne au lycée, elle avait déjà de mauvaises relations avec sa mère, inactive, et son beau-père, ouvrier, qui refusaient de la véhiculer sur ses lieux de stage. En terminale, elle se met en couple avec Kévin, élève dans son lycée. Le jeune homme est issu d'une famille reconnue autour du bourg de Bortois, où il réside. Il est le fils d'une aide-soignante en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et du cantonnier du bourg. Son oncle y possède une ferme dont il est le successeur désigné. Déborah passe tous ses week-ends chez les parents de Kévin et cesse de rentrer chez sa mère, qui lui coupe tout financement. À la fin de l'année scolaire, elle se retrouve sans toit ni moyen de locomotion et doit payer une année entière d'internat. Elle est alors épaulée par Christine, la mère de Kévin, qui l'aide à entrer comme agente des services hospitaliers en Ehpad et la véhicule le temps qu'elle obtienne le permis de conduire. À Bortois, la jeune femme, qui se sent très isolée dans un premier temps et qui n'a aucun moyen de locomotion, est progressivement intégrée au réseau d'interconnaissance de la famille. Un an plus tard, lorsque le couple s'installe dans une petite maison dans le centre du bourg, ils parviennent à obtenir un loyer à prix réduit par des connaissances.

Lors de sa relation avec Kévin, Déborah est fortement dépendante de lui, sur le plan matériel d'abord, mais aussi sur le plan statutaire, à mesure de sa stabilisation professionnelle et de son intégration à la scène villageoise. Elle souligne en entretien l'« *emprise* » de Kévin, qui, bien qu'énoncée sur un registre psychologique, comporte aussi une dimension sociale :

Il me manipulait quoi ! Il m'a rabaissée au plus bas, il m'a insultée de tous les noms inimaginables devant tout le monde. Tout Bortois est au courant... Il me poussait, il me bloquait, il me maintenait... Mais il m'a jamais tapée. Bon, c'est quand même déjà de la violence mais... [...] Et puis c'est con à dire, mais l'arrives pas à le quitter tu te dis « ça va s'arranger, ça va aller mieux » parce qu'il a une emprise...

À cet âge de la vie, les interdépendances matérielles s'ajoutent à une dépendance symbolique au couple, vecteur d'intégration et marqueur statutaire (Agnoux, 2022 ; Amsellem-Mainguy, 2021), qui peut compliquer les séparations, voire obliger les femmes à continuer d'entretenir des relations de long terme malgré des situations abusives.

Si les violences ne sont pas toujours facilement identifiées, elles sont pourtant présentées comme inacceptables par les jeunes enquêtées, ce qui renvoie tant à un phénomène d'intériorisation d'un discours qui vise à dénoncer ces violences, en lien avec leur mise à l'agenda politique (Delage, 2017), qu'à leurs possibilités effectives de remises en couple. Ainsi, si Déborah dit regretter de ne pas avoir quitté Kevin plus tôt et avoir perdu du temps, elle se remet rapidement en couple après la séparation.

Bien que l'ensemble des femmes rencontrées puissent connaître durablement des violences conjugales, elles n'y répondent pas de la même manière selon les âges de la vie, selon leurs possibilités matrimoniales et selon leurs contraintes familiales et matérielles. Si le couple revêt une valeur statutaire forte à l'entrée dans la vie adulte, la séparation reste dans l'ordre des possibles pour les jeunes femmes enquêtées, majoritairement sans enfant. Pour les femmes plus âgées, la dépendance au couple s'inscrit dans une inégalité de transmission patrimoniale (Bessière et Gollac, 2020) corrélée à la précarité professionnelle. Dévalorisées sur le marché matrimonial, du fait de l'avancée en âge, mais aussi de leur fragilité sociale, se séparer leur apparaît moins probable, y compris en cas de violences conjugales durables. Ainsi, chez les femmes plus âgées, les violences décrites sont plutôt des violences physiques répétées, inscrites dans des temporalités beaucoup plus longues.

Une dépendance matérielle au couple propice à la durabilité des violences négociées

L'enquête sur un temps long a permis d'observer la façon dont les femmes répondent aux violences qu'elles expérimentent, en fonction des ressources à leur disposition, y compris lorsqu'elles sont toujours en couple avec des conjoints violents. La négociation des violences donne à voir les sanctions

et contraintes à leur égard, tout comme les formes d'autonomies permettant la reconfiguration des situations abusives. La notion de *violences négociées* mobilisée dans cet article montre ces marges de manœuvre dans un contexte social contraignant. En effet, les violences conjugales et leur durabilité dépendent de configurations extérieures aux couples (marché du travail, droit coutumier¹), au même titre que le mariage entérine un rapport social qui existe avant et en dehors de lui (Guillaumin, 2016). Néanmoins, les femmes, même dominées, parviennent à développer des espaces de sécurité pour acquérir des moments d'autonomie, ce qui participe à transformer les formes quotidiennes de violences (Stark, 2007).

Chez les femmes âgées, la durabilité des violences conjugales prend sens dans des trajectoires de vie marquées par différentes formes de dépossession sociales, où la peur « *de (re)tomber plus bas* » joue dans la probabilité de sortir de situation abusive, comme le relate Irem, 56 ans. Cette ancienne ouvrière, rencontrée par l'intermédiaire d'une enquêtée, âgée de 70 ans, habite un bourg de 3 000 habitant·es. Elle est d'abord sollicitée pour évoquer son rapport au travail. Contrairement à d'autres enquêtées, son mari, ex-ouvrier, en invalidité, ne sera jamais présent en entretien, étant plusieurs mois par an dans son pays d'origine, la Turquie. Les échanges se déroulent dans un entre-soi féminin, Irem s'appuyant sur ses deux filles de 26 et 31 ans, passées à l'improviste. Elle revient sur les différentes menaces physiques, insultes et destructions de biens personnels, qu'elle connaît dans le couple depuis dix ans. Irem révèle en creux l'impossibilité pour elle et ses filles de se reloger en cas de divorce :

Depuis dix ans on veut divorcer. Seulement, lui, il veut récupérer sa part de la maison. Et « nous » [elle et ses deux filles], on ferait quoi ? Et puis, c'est moi qui l'ai payée cette maison ! Avec Amina, ma fille, on va se partager la moitié [des charges], mais là je vais demander qu'il participe ! Et puis lui, il arrive, il ne fait rien, même pas ramène ça [en montrant la tasse de café] dans l'évier et il croit que c'est le prince, que je suis sa bonne et que je vais payer. [...] Avant, j'avais plein de factures, tout était bien classé, trié... La dernière fois, je cherche des factures, je n'ai plus rien, j'ai plus de preuves, il a tout brûlé ! [...] [Et si je change les clés de la serrure], il va trouver mon fils [pour se battre] comme la dernière fois, où il va menacer de tuer ma fille !

1. Selon Colette Guillaumin (2016), on entend par droit coutumier un ensemble de règles d'usages qui s'appliquent aux femmes, en tant que sujet non juridique, malgré la loi. Ces pratiques d'usages résultent du fait que le rapport de pouvoir en faveur des hommes a longtemps été inscrit dans le droit.

Le sentiment d'insécurité renvoie tant chez Irem au risque de menace physique du conjoint que celui d'un appauvrissement pour elle et sa famille. En effet, l'accès à la propriété est la seule source de protection financière dont elle dispose et dont elle peut faire bénéficier ses enfants. Sa fille cadette, Amina, retourne vivre dans la maison familiale après s'être séparée d'un conjoint violent. Son parcours rappelle la probabilité plus forte pour les femmes ayant connu des relations familiales dégradées de se retrouver exposées aux violences conjugales (Brown et *al.* dir., 2020). À la suite de son licenciement en tant que vendeuse, Amina obtient le Revenu de solidarité active (RSA), puis devient employée polyvalente de la mairie, en CDD à mi-temps. La propriété privée familiale permet de stabiliser les conditions de vie de ces femmes, avec l'impression de disposer d'un minimum de contrôle sur leur avenir.

En outre, les parcours de vie de ces enquêtées d'une cinquantaine d'années, comme de certaines femmes plus jeunes, sont marqués par une socialisation aux différentes formes de violences au sein de leur famille et dans leur couple, mais aussi au travail, ce qui participe à en banaliser le contenu.

Les violences négociées peuvent s'opérer tout au long des parcours matrimoniaux, comme le montre le cas de Françoise, 56 ans. Ancienne blanchisseuse, puis femme de ménage pour le compte d'entreprise, elle n'a aucun diplôme. Elle a déjà connu la rue et la prostitution, d'où elle s'est sortie difficilement et par étapes. À sa séparation d'un deuxième conjoint violent en 1998, elle rencontre Richard, né en 1956, qui l'aide financièrement et moralement à s'occuper de son fils en bas âge. Au début des années 2000, ils deviennent propriétaires (sans être à l'époque mariés), moment où commencent les premières violences conjugales. Bien que toujours exposée au même risque de féminicide avec ses différentes mises en couple, le rapport à la violence masculine de Françoise s'inscrit dans un sentiment d'amélioration de ses conditions de vie. Elle relate également le fait de pouvoir s'appuyer sur ses fils devenus adultes, pour instaurer un rapport de force favorable face à son conjoint, comme on peut le percevoir dans l'extrait d'entretien suivant :

Françoise : Richard m'a toujours respectée. Jamais il ne m'a... même quand je vivais chez lui. On était seulement, Jordanne [son fils] et moi. Et JAMAIS [elle insiste sur le mot] un geste déplacé, rien du tout. Pourtant, il aurait eu l'occasion de... Mais jamais un geste déplacé. Il aurait pu dire : « Écoute, tu es sous mon toit... », tu vois ce que je veux dire ? Et mon fils, Jordanne, il le respecte comme tel. [Baisse soudainement la voix, se penche vers moi] Entre nous, Richard, il en a peur...

Enquêtrice : [Baisse aussi la voix] de Jordanne ?

[Françoise approuve d'un geste de tête.]

E : [Toujours à voix basse] Pourquoi ?

F : Parce que... [Elle hésite, Richard est dans la pièce d'à côté, la télé est allumée.]

Il y a quelques années, je suis partie de la maison trois mois. Parce que [baisse encore la voix], il avait levé la main sur moi, et il voulait m'étrangler, donc j'ai porté plainte, il a eu trois ans de prison avec sursis. Je suis partie, bon, je suis revenue, ça s'est un peu calmé. Il y a des insultes et tout. Comme Jordanne, il est beaucoup dans sa chambre... Une fois, il croyait que Jordanne n'était pas là... Il m'a insultée et mon fils, il descend, l'air de rien. [...] Il en a peur, parce que si je dis à Jordanne : « Appelle-le » [en parlant du fils aîné], et ils [mes deux fils] le démontent.

E : Ça te fait une protection un peu ?

F : Un petit peu oui. C'est pour ça, moi, le plus longtemps je peux garder Jordanne [à la maison] [rire nerveux]. Ça me fait une petite protection... Tu sais, ma vie n'a pas toujours été facile. Les insultes, me traiter de tous les noms, que je ne sais rien faire et tout ce qui s'en suit.

Si Françoise baisse la voix durant l'entretien pour confier à l'enquêtrice des violences conjugales toujours en cours, alors que son conjoint est installé devant la télévision à quelques mètres, l'échange est marqué par un relatif détachement vis-à-vis des violences qui jalonnent son parcours de vie, témoignant d'une certaine habitude à « devoir faire avec », mais aussi des stratégies pour s'en sortir malgré tout. Richard est décrit comme « quelqu'un de bien » en début d'entretien, ce qu'il est au regard de précédents partenaires. Contrairement à eux, il ne profite pas de la situation de grande précarité de Françoise pour lui imposer des relations sexuelles forcées, comme ce fut le cas avec son premier conjoint proxénète. En outre, l'enquêtée oppose à Richard une série de stratégies acquises au cours de ses précédentes expériences conjugales. À la différence des jeunes femmes, cette enquêtée a connu une mobilité forcée vers la ville et est habituée aux procédures de police. Lorsqu'il la frappe, elle n'hésite pas à porter plainte et s'appuie également sur les relations de proximité avec ses fils. Son cas montre le rôle des proches pour contourner, ne serait-ce qu'un temps, les violences conjugales.

Dans les deux cas précédemment évoqués, l'habitude à différentes formes de violences graves (sexuelles, physiques, économiques) amène à relativiser d'autres types de violences (notamment psychologiques), dans le contexte où la mise en couple s'accompagne d'un accès à la propriété. Ces femmes, mariées sous le régime de la communauté des biens, savent qu'en cas de

séparation elles n'auraient pas les ressources financières suffisantes pour conserver leur patrimoine. Cette difficulté à conserver leur bien est également renforcée par le fait qu'elles ne peuvent pas s'appuyer sur un réseau masculin aussi étendu que celui de leur mari pour entretenir la maison une fois seules, ce qui met en lumière l'importance de ces réseaux masculins sur ce type de territoire.

■ Une interconnaissance dominée par les hommes, peu favorable aux sorties de situations de violence

Au-delà d'un marché du travail particulièrement inégalitaire, les espaces enquêtés sont caractérisés par un degré élevé d'interconnaissance susceptible d'influencer le recours aux proches, décisif dans les sorties des violences (Hoyle et Sanders, 2000). Les amitiés féminines, très présentes dans les récits des plus jeunes, sont plus rares avec l'avancée en âge et ce sont les soutiens des hommes qui dominent. Cette aide reste toutefois peu sollicitée ou indirecte. À la peur « des répercussions négatives d'un dévoilement des violences dans la communauté » auprès des familles voulant « garder la face » (Nolet, 2022 : 131) s'ajoute la difficulté de pouvoir remettre en cause la parole d'un compagnon qui jouit d'une bonne réputation dans l'espace local, en particulier auprès d'autres hommes. Dans les cas observés, le risque de se voir exclue des groupes d'appartenance et d'entacher sa réputation fait obstacle à la demande de soutien de son entourage, et plus généralement à la sortie de situations de violence. Ainsi, alors que l'isolement relationnel (Dagorn, 2022) entrave la sortie des violences, la bonne intégration aux réseaux d'interconnaissance locale n'y est pas non plus toujours favorable.

Des amitiés féminines décisives mais fragiles

Sur les deux terrains d'enquête, les réseaux amicaux jouent un rôle majeur dans les parcours de sortie de violences. Ils peuvent être des intermédiaires auprès des institutions de prise en charge des femmes, dans le contexte où les associations d'aide aux victimes de violence sont concentrées dans les villes, petites ou moyennes. Dans le territoire de l'Est, une association historique d'aide aux victimes existe dans la ville moyenne du département. Pourtant, cette dernière n'est pas connue des femmes qui vivent dans les bourgs ou villages, situés seulement à une vingtaine de kilomètres de là. Dans le département étudié de Nouvelle-Aquitaine, et en particulier autour de sa préfecture, l'association chargée de la prise en charge des

victimes de violence, qui assure depuis quelques années des interventions de prévention dans les établissements scolaires, n'a jamais été évoquée par les jeunes femmes rencontrées.

Les soutiens amicaux, en particulier féminins, sont très présents dans les récits des plus jeunes. Julie (21 ans, agente des services hospitaliers, mère infirmière, beau-père mécanicien) m'explique que c'est une camarade à elle, également rencontrée dans le cadre de l'enquête, qui avait repéré au lycée des bleus sur ses bras et l'avait persuadée de quitter son compagnon, bien qu'elle ait eu des difficultés à qualifier ses gestes de violence :

En fait, ça a pas été de la violence avec des poings. En fait, ça a été de la violence où quand je montais chez lui et qu'on s'engueulait, il me balançait par terre.

Ces entraides amicales peuvent aussi suppléer l'absence de dispositifs d'hébergement d'urgence à proximité. Trois jeunes femmes enquêtées ont été provisoirement hébergées par leurs amies pour se protéger de violences conjugales ou paternelles. L'enquête au sein de groupes d'amies, anciennes camarades de classe, a favorisé la mise en évidence de ces solidarités féminines et sans doute la révélation de certains faits de violence. Elles sont pourtant fragilisées par les relations amoureuses (Maillochon, 2003), *a fortiori* avec des compagnons violents. Ainsi, Julie souligne en entretien l'isolement qu'elle a expérimenté en classe de terminale, alors qu'elle ne « voyait que par [son copain] » :

Je m'étais renfermée en fait j'étais tout le temps avec lui. Je sortais plus, je faisais plus rien, je voyais même plus ma famille, parce que j'étais tous les week-ends chez lui. Et en fait, quand je me suis séparée de lui, j'ai redécouvert une liberté.

Si le cas de Julie témoigne d'une forme d'enfermement conjugal indissociable des violences qu'elle a vécu, l'isolement est également expérimenté par nombre de jeunes femmes (Lechien, Jouillat et Mournetas, 2013). Les amitiés sont difficiles à entretenir dans la durée et les bandes de copines tendent à se disperser au fil du temps. Elles passent souvent après des impératifs professionnels, familiaux et conjugaux particulièrement contraignants, quand les temps et les coûts de trajet pour se retrouver ne favorisent pas les rencontres. Les coups de main s'échangent rarement entre femmes et, si la famille et le compagnon (voire la belle-famille) sont fortement mobilisés pour s'insérer sur le marché du travail, être hébergée ou accéder à un logement, c'est moins le cas des amies avec l'avancée dans le cycle de vie.

Des réseaux d'interconnaissance à dominante masculine, indirectement sollicités sur les violences

Si les institutions policière et médicale jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des victimes de violences conjugales (Delage, Lieber et Roca i Escoda, 2020), auxquelles s'ajoutent dans ce type de territoire l'élue locale, le ou la pharmacien·ne, les femmes évoquent surtout les membres de leur famille et les réseaux des proches, dominés par des hommes. Patricia, née en 1967, est originaire d'un village du département. Le *curriculum vitae* qu'elle mobilise en entretien comme aide-mémoire fait état d'une période sans activité de plusieurs années. Diplômée d'un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) employé d'aide aux collectivités en 1985, suivi d'un CAP vente en 1986, Patricia travaille comme ouvrière à l'usine « du coin » jusqu'à sa fermeture. En 1988, au moment où elle devient caissière, elle rencontre le futur père de son premier enfant, ouvrier, lors d'une fête foraine.

[Après 1988] je vais te dire, je n'ai pas pu continuer de travailler parce que... [Elle marque une pause, se reprend]. De là, je suis tombée enceinte et il m'a battue pendant toute ma grossesse, il me finissait même par terre à coups de pied quand il n'avait pas fini de me taper assez. Ça fait que... J'ai été traumatisée, j'ai été complètement minable. [...] Mon père avait entendu des échos, et mon grand-père aussi parce qu'il jouait au tiercé [au bar du coin]. Mon grand-père connaissait quelqu'un [de la famille de mon conjoint] qui lui disait qu'il ne me tapait pas. Je mettais des pulls jusque-là [montre ses poignets], j'étais marquée comme pas possible, sur les cuisses, partout... Et, de là, je n'ai pas pu retravailler tout de suite parce que j'étais VRAIMENT [elle insiste] dans un état lamentable... Je n'osais pas en parler, tu vois bien, parce que, à cette époque, on n'osait pas parler comme les jeunes de maintenant, on n'entendait pas tout ce qu'on entendait [aujourd'hui], qu'il fallait [le] dire et pis [y avait pas] les associations... Surtout dans un petit village comme ça. Je suis restée sans travailler et je crois qu'il m'a fallu deux ans pour m'en remettre...

Pour quitter ce premier conjoint violent, originaire d'un village à proximité du sien, Patricia mobilise avant tout sa famille, bien insérée sur le territoire, ce qui lui permet de faire face au risque de déclassement. Son père est un militant socialiste et syndiqué à la Confédération générale du travail (CGT) ; sa mère est insérée dans les réseaux catholiques. Tous deux sont respectés au sein de l'interconnaissance locale. Du fait de cette bonne insertion familiale sur la scène locale, l'enquêtée sollicite le maire pour retrouver un travail en contrat aidé à l'école élémentaire du village, ce qui lui permet de « reprendre pied », et de mettre à distance ce conjoint violent.

Néanmoins, dans sa commune, cette enquêtée se retrouve dépendante des figures locales masculines (son « père », son « grand-père », « le maire »). En outre, la recherche de leur soutien pour sortir de situations violentes reste indirecte. C'est en effet sur la question du travail qu'est sollicité l' élu, et non pas dans la reconnaissance de son statut de « femme battue », situation qu'elle cherche à cacher à ses proches (« *Je ne sortais pas de ma chambre* », « *Je cachais mes bleus sous mon pull* »). Le recours à des figures locales masculines n'est pas anodin, les hommes jouissant plus souvent d'un capital d'autochtonie que les femmes qui les entourent (Gollac, 2013). Il est toutefois incertain pour défendre sa cause face à des violences qui participent à perpétuer l'ordre du genre. Par ailleurs, comme le souligne Patricia, la prise en compte des violences se fait plus lentement en l'absence de relais locaux (« *On n'en parlait pas dans les petits villages comme ça* »). Cette disparité institutionnelle a des effets quant à l'accompagnement proposé pour les femmes victimes de violences conjugales, mais aussi sur les représentations autour des violences. Une forme d'« isolement moral » peut alors faire obstacle à la dénonciation des violences. L'intervention de l'entourage, qui n'est pas toujours fructueuse, se fait finalement souvent après la séparation et sans être directement sollicitée, en raison des risques réputationnels encourus par ces femmes.

Taire les violences pour préserver sa réputation et son intégration à l'espace local

En raison d'enjeux réputationnels qui circulent sur l'ensemble des scènes sociales (Laferté, 2014), le rôle des proches apparaît à double tranchant. L'intégration à des réseaux d'entraide de proximité, voire le capital d'autochtonie familial ou conjugal, n'est pas toujours gage de protection. Dénoncer un compagnon violent peut d'abord faire perdre des ami·es, alors que ces femmes sont le plus souvent considérées comme des « pièces rapportées » (Bidart, 2018 ; Coquard, 2018b). Au lycée, Julie a ainsi perdu une partie de sa bande de copines qui avait « *pris parti* » pour un compagnon violent envers elle. Il aurait ensuite cherché à salir la réputation de Julie auprès de son entourage, la traitant de « *pute* » au téléphone auprès de sa mère. Le recoupement des différentes scènes sociales dans les espaces ruraux peut amplifier ces sanctions sociales et complique la dénonciation des violences subies, y compris pour celles dont la famille est bien intégrée localement. Alexia a 21 ans au début de l'enquête et a été contactée par le biais de connaissances en commun avec l'enquêtrice. Au moment de la première rencontre, elle travaille comme agente des services hospitaliers en CDD et est en couple avec Victor, qu'elle a rencontré à l'âge de quinze ans lors

d'une fête de village. Elle s'est installée avec lui à ses 18 ans, avant la fin du lycée. Victor avait alors 20 ans et était menuisier en contrat à durée indéterminée (CDI). Lors de cette rencontre, elle mentionne avec fierté le fait qu'il soit pompier volontaire. Le couple participe à l'organisation du Téléthon, reconnu pour son implication dans la vie locale, quand les parents d'Alexia (facteur et aide à domicile) sont aussi impliqués sur la scène associative. En raison de l'intrication des scènes sociales, Alexia et Victor ont beaucoup d'amis en commun. Lorsqu'ils se séparent, après qu'Alexia lui ait été infidèle, les violences s'intensifient dans un contexte de cohabitation forcée, sans que la jeune femme n'ose parler de cette situation à ses proches :

Alexia : J'avais du mal à dire [à mes parents] la séparation, et ce que j'avais vécu avec lui aussi... parce qu'il me menait pas la vie tout le temps très facile. Ils l'ont compris au bout d'un moment. Je leur ai bien expliqué et ça va mieux maintenant. Ils m'ont bien aidée.

Enquêtrice : Parce que t'as pas envisagé de revenir chez eux, du coup, après ta séparation ?

A : Non, j'avais besoin de bouger, de voir mes amis...

E : Sur la fin de votre relation, ça devait être difficile.

A : On a vécu... Les trois derniers mois de notre séparation, c'était compliqué. Ça avait pas été facile... Même le jour de Noël, je me rappelle, on s'était engueulés, le sapin de Noël avait volé dans l'appartement.

E : Ah ouais... Et il était violent avec toi ?

A : Un petit peu, oui... Il m'avait une fois enfermée dehors et il faisait - 2 degrés facilement, parce que ça avait bien gelé, et j'étais en sous-vêtements quoi. Mais lui, je l'ai fait souffrir aussi. Donc forcément, je peux pas lui en tenir compte non plus...

Comme elle, plusieurs jeunes femmes décrivent ces situations de cohabitation « infernales », selon les termes d'une autre enquêtée. Au moment des séparations, elles refusent souvent de retourner vivre au domicile parental, pourtant à proximité, du fait du sentiment de honte de ne pas être « casée ». Dans le cas d'Alexia, la réaction des amis du couple et de la famille de son compagnon l'a aussi isolée sur son lieu de travail, très critiquée pour sa relation amoureuse après la séparation. Cette dernière a même été insultée par la famille de Victor alors qu'elle lui prêtait secours :

Ils m'en ont mis plein la gueule franchement. [...] Un jour, il allait pas bien, il m'a appelée en pleurant. Ben forcément, j'y ai été... Et il s'est cassé un verre

sur sa tête devant moi. Du coup, il perdait beaucoup de sang parce que c'était... J'ai appelé les pompiers et j'ai appelé sa famille parce qu'il perdait connaissance avec le sang. J'avais rempli deux serviettes de toilette et deux torchons. Et au final et ben c'était de ma faute. [...] Même les pompiers m'avaient engueulée... Parce qu'il est pompier, lui, donc forcément...

Ces réactions hostiles expliquent sans doute en partie le fait qu'Alexia minimise les violences qu'elle a vécues, mises en regard de celles qu'elle aurait infligées à Victor par son infidélité. Cette infidélité éclipse le chantage au suicide qu'effectue son ex-compagnon et met en lumière les difficultés supplémentaires que rencontrent les victimes stigmatisées à recourir au soutien de leurs proches. La honte et le sentiment de culpabilité d'Alexia permettent aussi de comprendre qu'elle ne réponde pas pendant plusieurs mois aux sollicitations de l'enquêtrice, qui n'a de nouvelles que par le biais de ces connaissances, croisées au cours de l'enquête. Ce n'est qu'une fois qu'elle est à nouveau en couple stable que la jeune femme accepte un nouvel entretien et témoigne de ces violences.

■ Conclusion

Si les espaces ruraux sont peu dotés en structures dédiées à l'accompagnement des femmes en situation de violences conjugales, cet article pointe d'autres facteurs susceptibles d'y favoriser la durabilité des violences au sein des couples. Les systèmes d'entraide largement orientés autour de la famille et le degré élevé d'interconnaissance ne protègent pas des violences les femmes de classes populaires, y compris celles qui sont les plus intégrées économiquement et socialement sur la scène publique locale. L'obligation morale de préserver la cohésion dans un groupe d'interconnaissance, mais aussi l'enjeu de conserver des ressources réputationnelles nécessaires pour s'intégrer, sont susceptibles de limiter les séparations d'un conjoint violent. Surtout, la primauté des réseaux masculins au sein des campagnes contemporaines, où les figures de références demeurent majoritairement des hommes (président d'association sportive, maire, gendarme, pharmacien et médecin...) invite à penser de manière critique les effets d'un capital d'autochtonie. Ce capital genré, souvent entretenu à l'échelle du groupe familial, ne fait pas systématiquement ressource face aux violences conjugales. En outre, l'accès à la propriété, loin de favoriser un accroissement du capital chez les femmes par rapport aux hommes (Bessière et Gollac, 2020 : 41-51), peut s'accompagner d'un sentiment

« d'être piégée » (Stark, 2007) en l'absence de revenu propre, favorisant la durabilité des violences.

Bien que relevant de dynamiques psychologiques complexes, les violences conjugales s'enracinent dans des privations structurelles, à savoir une subordination économique qui demeure un angle mort pour les pouvoirs publics. Plus généralement, les dépendances financières et symboliques des enquêtées, indissociables d'un marché de l'emploi féminin dégradé et d'un manque de service public, compliquent les sorties des situations abusives. Face aux coûts des séparations pour les femmes et dans un contexte où celles de classes populaires sont confrontées à des métiers difficiles, ainsi qu'à une certaine habituation aux violences psychologiques, physiques et sexuelles, il n'est pas étonnant que ces dernières soient en partie banalisées, d'autant qu'elles peuvent également s'exporter ou alimenter celles issues de la scène du travail. En zone rurale et désindustrialisée, l'absence de syndicat d'entreprise et la faiblesse des collectifs stables de travail constituent aussi des pistes d'analyses privilégiées pour expliquer le peu de ressources qu'offre la sphère salariée aux femmes victimes de violences.

■■■ références

- Agnoux P.**, 2022. *Du côté de chez soi : l'entrée dans la vie adulte des femmes de classes populaires dans les espaces ruraux*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne Franche-Comté, Dijon.
- Agnoux P.**, 2023. La précarité, une norme imposée aux jeunes femmes des classes populaires rurales, *La Nouvelle Revue du Travail*, 23, <https://doi.org/10.4000/nrt.14414>.
- Amsellem-Mainguy Y.**, 2021. *Les Filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Aouani S., Orange S., Renard F.**, 2019. Les ressources de la proximité. Capital d'autochtonie et engagements locaux des jeunes femmes d'origine populaire et rurale, *Revue française des affaires sociales*, 222 (2), 167-189, <https://doi.org/10.3917/rfas.192.0167>.
- Avril C.**, 2021. Assistante maternelle, femme de ménage et aide à domicile : un retour au foyer ?, in A. Lambert, P. Dietrich-Ragon, C. Bonvalet (dir.), *Le Monde privé des femmes. Genre et habitat dans la société française*, Paris, Ined Éditions, 269-283, <https://doi.org/10.4000/books.ined.17395>.

- Bessière C., Gollac S.,** 2020. *Le Genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, Paris, La Découverte.
- Bidart C.,** 2018. « Partager son réseau. Processus de positionnement du conjoint dans les réseaux personnels », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 27, <https://doi.org/10.4000/temporalites.4126>.
- Blancard S., Detang-Dessendre C., Renahy N. (dir.),** 2016. *Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Versailles, Éditions Quæ.
- Boisgontier M.,** 2022. *Violences conjugales en campagnes : spécificités et encadrement institutionnel. Études de cas dans les départements de l'Orne et de la Manche (Normandie)*, Mémoire de recherche de Master 1, Université de Caen Normandie, Caen.
- Brown E., Debauche A., Hamel C., Mazuy M. (dir.),** 2020. *Violences et Rappports de genre. Enquête sur les violences de genre en France*, Paris, Ined Éditions, <https://doi.org/10.4000/books.ined.14719>.
- Brown E., Maillochon F.,** 2002. Espaces de vie et violences envers les femmes, *Espace, Populations, Sociétés*, 20 (3), 309321, <https://doi.org/10.3406/espos.2002.2042>.
- Centre Hubertine Auclert,** 2019. *Femmes et ruralité. Pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les territoires ruraux franciliens*, Rapport, Paris, <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/egalitheque/publication/rapport-femmes-et-ruralite> (consulté le 25/04/2025).
- Comer C.,** 2017. *En quête d'égalité(s). La cause des agricultrices en Bretagne entre statu quo conjugal et ajustement catégoriel*, Thèse de doctorat, Université Rennes 1, Rennes.
- Coopérative Acadie, Talandier M.,** 2023. *Étude sur la diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires »*, Rapport, Agence nationale de la cohésion des territoires, Paris, <https://anct.gouv.fr/ressources/etude-la-diversite-des-ruralites-typologies-et-trajectoires-des-territoires> (consulté le 02/05/2025).
- Coquard B.,** 2018a. L'apéritif, un moment d'appropriation du foyer par les hommes, in A. Lambert, P. Dietrich-Ragon, C. Bonvalet (dir.), *Le Monde privé des femmes. Genre et habitat dans la société française*, Paris, Ined Éditions, 119-132, <https://doi.org/10.4000/books.ined.17355>.
- Coquard B.,** 2018b. Faire partie de la bande. Le groupe d'amis comme instance de légitimation d'une masculinité populaire et rurale, *Genèses*, 111 (2), 50-69, <https://doi.org/10.3917/gen.111.0050>.
- Dagorn J.,** 2022. *Les femmes victimes de violences en milieu rural de la Nouvelle-Aquitaine*, Rapport, Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux.

- DeKeseredy W. S.**, 2021. *Woman Abuse in Rural Places*, Abingdon/New York, Routledge/Taylor & Francis Group.
- Delage P.**, 2017. *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Delage P., Lieber M., Roca i Escoda M.**, 2020. Contre les violences dans le couple. Émergence et reconfigurations d'un problème public, Lausanne, Antipodes.
- Durand M.**, 2021. *Les Invisibles. Enquête localisée sur le rapport au politique des femmes de classes populaires*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne Franche-Comté, Dijon.
- Gaboriau M.**, 2019. Faire travailler sans contrat dans la fonction publique. Gestion quotidienne de l'incertitude et préoccupations morales, *Revue française de sociologie*, 60 (1), 4369, <https://doi.org/10.3917/rfs.601.0043>.
- Gollac S.**, 2013. Propriété immobilière et autochtonie. Les trajectoires immobilières, sociales et politiques d'un maçon breton et de ses descendant-e-s, *Politix*, 101 (1), 133-159, <https://doi.org/10.3917/pox.101.0133>.
- Guillaumin C.**, 2016 [1^{re} éd., 1992]. *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe.
- Hanmer J.**, 1977. Violence et contrôle social des femmes, *Questions Féministes*, 1, 6888, <https://www.jstor.org/stable/40619104> (consulté le 02/05/2025).
- Hennequin E., Wielhorski N.**, 2012. Quand l'intime s'immisce dans l'entreprise. Les conséquences organisationnelles des violences familiales, *RIMHE. Revue interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 1 (4), 42-56, <https://doi.org/10.3917/rimhe.004.0042>.
- Hoyle C., Sanders A.**, 2000. Police Response to Domestic Violence: From Victim Choice to Victim Empowerment?, *The British Journal of Criminology*, 40 (1), 14-34, <https://doi.org/10.1093/bjc/40.1.14>.
- Jaspard M.**, 2005. Les violences envers les femmes : une reconnaissance difficile, in M. Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 148-156, <https://doi.org/10.3917/dec.maru.2005.01.0148>.
- Jaspard M., Brown E., Condon S., Équipe Enveff**, 2003. *Les Violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, Paris, La Documentation française.
- Karzabi I., Lemièrre S.**, 2018. Accès à l'emploi et violences faites aux femmes, in M. Maruani (dir.), *Je travaille, donc je suis. Perspectives féministes*, Paris, La Découverte, 132142, <https://doi.org/10.3917/dec.maru.2018.01.0132>.

- Kelly L.**, 2019. Le continuum de la violence sexuelle, *Cahiers du Genre*, 66 (1), 1736, <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0017>.
- Kergoat D.**, 2012 [1^{re} éd., 1998]. La division du travail entre les sexes, in : *Se battre, disent-elles*, Paris, La Dispute, 203-209.
- Kula C., Gueguen I.**, 2018. *Étude relative aux freins et aux leviers pour l'accès des femmes à l'emploi dans les territoires ruraux*, Rapport, Commissariat général à l'égalité des territoires, Saint-Denis.
- Laferté G.**, 2014. Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés, *Sociologie*, 5 (4), 423-439, <https://doi.org/10.3917/socio.054.0423>.
- Lebugle A.**, 2014. Dossier – Sortir des violences conjugales : quelles différences territoriales ?, *La lettre de l'Observatoire des violences faites aux femmes*, 4 (novembre), 12-15.
- Lebugle A., Équipe de l'enquête Virage**, 2017. Les violences dans les espaces publics touchent surtout les jeunes femmes des grandes villes, *Population & Sociétés*, 550 (11), 14, <https://doi.org/10.3917/pop-soc.550.0001>.
- Lechien M.-H., Jouillat V., Mournetas L.**, 2013. L'isolement des jeunes femmes appartenant aux classes populaires rurales. L'exemple d'une animatrice de loisirs, *Agone*, 51 (2), 131151, <https://doi.org/10.3917/agone.051.0131>.
- Leibert T., Wiest K.**, 2016. The Interplay of Gender and Migration in Europe's Remote and Economically Weak Rural Regions: Introduction to a Special Issue, *Journal of Rural Studies*, 43, 261-266, <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2016.01.007>.
- Little J.**, 2017. Understanding Domestic Violence in Rural Spaces: A Research Agenda, *Progress in Human Geography*, 41 (4), 472-488, <https://doi.org/10.1177/0309132516645960>.
- Maillochon F.**, 2003. Le jeu de l'amour et de l'amitié au lycée : mélange des genres, *Travail, genre et sociétés*, 9 (1), 111135, <https://doi.org/10.3917/tgs.009.0111>.
- Martin C.**, 1993. « Le risque solitude » : divorces et vulnérabilité relationnelle, *Revue internationale d'action communautaire*, 29 (69), 69-83, <https://doi.org/10.7202/1033717ar>.
- Mullner P., Mazuy M.**, 2023. Facteurs sociaux de vulnérabilité face à la violence conjugale et sortie de la violence : analyses détaillées de parcours féminins, *Populations vulnérables*, 9, <https://doi.org/10.4000/popvuln.4124>.
- Nolet A.-M.**, 2022. Prévenir la revictimisation des femmes victimes de violences conjugales par l'intervention centrée sur leur réseau social, in C. Boulebsol, M.-M. Cousineau, C. Deraiche, M. Fernet, C. Flynn,

- S. Genest, E. Jimenez, J. Maheu (dir.), *Pratiques et recherches féministes en matière de violences conjugales. Construction des connaissances et expertises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 127-142.
- Orange S., Renard F.**, 2022. *Des femmes qui tiennent la campagne*, Paris, La Dispute.
- Orange S., Renard F.**, 2023. « On va faire un contrat aidé ». Des dispositifs d'insertion qui rendent les jeunes femmes redevables, *Études rurales*, 212 (2), 22-43, <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.31569>.
- Paumelle A.**, 2022. Vieillesse et attractivité migratoire des bourgs ruraux en France, *L'Espace géographique*, 51 (1), 22-39, <https://doi.org/10.3917/eg.511.0022>.
- Pinel L.**, 2020. Conditions de vie des jeunes femmes en zone rurale : des inégalités par rapport aux hommes ruraux et aux urbaines, *Études & Résultats*, 1 154, 1-6, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/conditions-de-vie-des-jeunes-femmes-en-zone-rurale-des-inegalites> (consulté le 02/05/2025).
- Qi Z., Terry A. N., Lynn T. J. (eds)**, 2023. *Gender-Based Violence and Rurality in the 21st Century: Interdisciplinary Approaches*, Bristol, Bristol University Press.
- Renahy N.**, 2005. *Les Gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte.
- Retière J.-N.**, 2003. Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire, *Politix*, 63 (3), 121-143, <https://doi.org/10.3406/polix.2003.1295>.
- Roberto K. A., McPherson M. C., Brossoie N.**, 2014. Intimate Partner Violence in Late Life: A Review of the Empirical Literature, *Violence Against Women*, 19 (12), 1538-1558, <https://doi.org/10.1177/1077801213517564>.
- San Martin E.**, 2019. *La dimension spatiale de la violence conjugale*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux.
- Schwartz O.**, 1990. *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.
- Sénat**, 2021. *Femmes et ruralités : en finir avec les zones blanches de l'égalité*, Rapport d'information n° 60, tome I, Paris, <https://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-060-1-notice.html> (consulté le 25/04/2025).
- Skeggs B.**, 2014. *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Marseille, Agone.
- Stark E.**, 2007. *Coercive Control: The Entrapment of Women in Personal Life*, Oxford/New York, Oxford University Press.

- Tillous M. (dir.)**, 2022. *Espace, Genre et Violences conjugales. Ce que révèle la crise de la Covid-19*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.
- Wendt S., Hornosty J.**, 2010. Understanding Contexts of Family Violence in Rural, Farming Communities: Implications for Rural Women's Health, *Rural Society*, 20 (1), 5163, <https://doi.org/10.5172/rsj.20.1.51>.



Perrine Agnoux est maîtresse de conférences en sociologie à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) de l'Université Lyon 1 et chercheuse au Centre Max Weber. Après une thèse portant sur l'entrée dans la vie adulte de jeunes femmes de classes populaires dans les espaces ruraux, ses recherches portent sur les métiers du soin dans les espaces ruraux.

■ perrine.agnoux@univ-lyon1.fr

Maeva Durand est docteure en sociologie après une thèse, intitulée *Les invisibles. Étude localisée sur le rapport au politique des femmes des classes populaires*, à l'Université Bourgogne-Franche-Comté. Ses travaux en postdoctorat (laboratoire de l'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales [IRISSO]) abordent le rapport à l'État social des classes populaires au sein de territoires désindustrialisés.

■ durand.maeva@outlook.com

